

COMMUNIQUE

LUTTER CONTRE LES DESERTS MEDICAUX EN RADIOLOGIE

A Bergerac, les délais d'attente pour un examen d'IRM sont le double de la moyenne nationale.

Pour améliorer l'accès des patients à l'IRM, il faudrait 2 IRM : renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de l'IRM libérale installée à la clinique Pasteur et une nouvelle autorisation au centre hospitalier.

L'ARS a bien décidé d'octroyer une autorisation à l'hôpital mais **refuse le renouvellement de l'IRM aux médecins radiologues libéraux à la clinique**. Il n'y aura toujours qu'une IRM à Bergerac, alors comme dans beaucoup de régions, la France est sous-équipée.

A Bergerac, les délais pour passer une IRM ne seront pas réduits. Pire, l'organisation des soins sera déstructurée.

L'ensemble des médecins libéraux du bassin de Bergerac, des syndicats pluri-catégoriels des médecins libéraux soutiennent les médecins radiologues libéraux et exigent le renouvellement de l'IRM libérale.

La décision de l'ARS est le contre exemple de ce qu'il faut faire pour que la France dispose d'un niveau d'équipement en IRM comparable à nos voisins européens et offre à tous les patients les meilleures techniques d'imagerie médicale.

La FNMR soutient la demande des médecins radiologues libéraux de Bergerac et en appelle à la responsabilité de l'ARS pour le maintien de l'IRM libérale pour une meilleure prise en charge des patients.

* * *

Contact : Docteur Jean-Philippe MASSON - Président FNMR - Tél : 06.07.52.21.53.